

**Questions et réponses
Addenda n° 1**

Appel d'offres n° 0379-2019-003

-
- | | |
|-----------------|---|
| 1. Titre | Services de relations publiques et de communication stratégique
Addenda n° 1 |
|-----------------|---|
-
- | | |
|--------------------------------------|--|
| 2. Demandes d'éclaircissement | Les questions et réponses suivantes sont ajoutées en tant qu'addenda au DOC 0379-2019-003. |
|--------------------------------------|--|

Q1. Des compagnies de l'extérieur du Canada peuvent-elles soumissionner ? (de l'Inde ou des États-Unis par exemple)

R1. Oui, la SADC examinera les offres de compagnies établies à l'étranger.

Q2. Aurons-nous à nous rendre à la SADC pour des réunions ?

R2. Les soumissionnaires invités à faire une présentation (voir Annexe B – Processus d'évaluation et de sélection) pourront être appelés à se rendre dans les locaux de la SADC à Toronto ou Ottawa (Ontario). Tous frais engagés par les soumissionnaires pour préparer leur présentation et venir la donner dans les locaux de la SADC incombent entièrement à ces derniers et ne seront pas remboursés par la SADC.

Les soumissionnaires pourront être appelés à se déplacer pour d'autres besoins visés à l'annexe F (Entente de services professionnels) et pour lesquels les dépenses préapprouvées seront remboursées.

Q3. Pouvons-nous effectuer le travail demandé dans l'appel d'offres à l'extérieur du Canada ? (en Inde ou aux États-Unis par exemple)

R3. Les services décrits dans l'appel d'offres peuvent être exécutés en dehors du Canada, pourvu que le candidat choisi remplisse toutes les conditions de l'Entente, en particulier concernant la protection et la sécurité de l'information.

Q4. Pouvons-nous soumettre notre offre par courriel ?

R4. Les explications sur la livraison des offres se trouvent à l'article 7 « Livraison des offres » de l'appel d'offres.

Q5. Travaillez-vous actuellement avec une agence de communication ? Dans l'affirmative, depuis combien de temps ?

La version intégrale officielle du présent addenda n° 1 à l'appel d'offres n° 0379-2019-003 est disponible, gratuitement, à achatsetventes.gc.ca.

R5. La SADC a un contrat en place pour des services semblables depuis 2014.

Q6. Pourquoi lancer un tel appel d'offres maintenant ? Pourquoi la SADC a-t-elle besoin de services de communication externes supplémentaires ? Qu'est-ce qui a changé ?

R6. La SADC lance un nouvel appel d'offres car le contrat en cours arrive à terme.

Q7. Avez-vous un plan de communication de crise ? À quand remonte la dernière mise à jour ?

R7. La SADC met actuellement au point un nouveau programme de communication de crise. Certains volets du programme seront élaborés avec l'aide du soumissionnaire retenu (voir l'annexe A – Énoncé de travail).

Q8. Un consultant peut-il offrir des services d'expert-conseil à une institution membre de la SADC tout en offrant des services de soutien à l'équipe de la SADC ?

R8. Les consultants sont tenus d'exercer leurs activités de façon à éviter tout conflit d'intérêts (voir l'article 16, Appendice B de l'Entente de services professionnels). Ils peuvent travailler pour des institutions membres de la SADC à condition de veiller à une séparation claire des deux volets de travail (par exemple que l'équipe chargée du dossier de la SADC ne soit pas la même que celle qui travaille sur celui de l'institution membre).

Q9. Les deux exemples à donner à l'appui de notre expérience doivent-ils obligatoirement remonter aux 5 dernières années ?

R9. Oui.

Q10. Que recherchez-vous comme répartition entre les postes de premier vice-président / associé, de directeur de comptes clients et de conseiller en communications ?

Explication : dans l'appel d'offres, on demande une équipe composée des postes suivants : vice-président / associé, directeur de comptes clients et conseiller en communications. Nous nous demandons si vous vous attendez à tant de personnes par niveau, par exemple 1 VP, 3 directeurs et 6 conseillers.

R10. Nous ne nous attendons pas à une répartition particulière. Le niveau de compétences requises dépendra de la nature du travail. Dans l'annexe A – Énoncé de travail, il est précisé que le soumissionnaire attribue le travail aux personnes compétentes de la catégorie assortie du taux horaire le plus bas, à moins que la SADC n'en décide autrement.

Q11. Souhaitez-vous obtenir la biographie des 15 membres de l'équipe ?

La version intégrale officielle du présent addenda n° 1 à l'appel d'offres n° 0379-2019-003 est disponible, gratuitement, à achatsetventes.gc.ca.

R11. La SADC tiendra compte des qualifications d'une seule personne-ressource pour chacune des catégories d'employés données (voir CR3, Annexe C – Offre technique - exigences et évaluation).

Pour le reste, les modalités de l'appel d'offres ne changent pas.